

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 2857 du 18 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1510396S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 9387 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424090S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Dernoncourt, Edmond Nigend : 147 206 Numéro de livret de solde : 8 005 617

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Pabois, Michel Nigend : 135 894 Numéro de livret de solde : 5 294 385

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 mai 2015.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'air,*
P. AUBERT